

SOMMAIRE

- **Retraite : Bruxelles prône un recul général de l'âge**
- **Thales Avionics : assignation en justice du plan de réorganisation**
- **Diplômés Bac + 4 : selon l'Apec, la chute des recrutements est enrayée**
- **Harcèlement chez Euronext : le parquet qualifie l'entreprise comme cas d'école**
- **Informaticiens SNCF : « stop à la razzia d'IBM »**
- **TNS Sofres : des précaires privés de leur contrat demandent un plan social**
- **Enseignants de BTS : non-défrayés en 2009, ils entament une grève des examens**
- **Enseignement supérieur : des créations de postes plutôt que le Grand Emprunt !**
- **Santé : les médecins spécialistes et les médicaments jugés trop chers**
- **États généraux des professions techniques : le 23 septembre 2010**

ÉDITO

LES PROMESSES N'ENGAGENT QUE CEUX QUI LES CROIENT



L'adage n'a jamais été aussi vrai avec Nicolas Sarkozy, dont la presse a exhumé cette semaine les promesses de bateleur de foire alors que le président dénonçait l'héritage de François Mitterrand avec la retraite à soixante ans. « *Le droit à la retraite à 60 ans doit demeurer, de même que les 35 heures continueront d'être la durée hebdomadaire légale du travail. Que ce soit un minimum, cela me va très bien* », disait notamment le prétendant à l'Élysée dans une interview au *Monde* (23 janvier 2007). Un an après son accession à l'Élysée, le 27 mai 2008, le président rejetait aussi sur RTL l'idée de porter l'âge légal de la retraite à 63,5 ans, comme le proposait alors la présidente du Medef Laurence Parisot. « *Elle a le droit de dire ça, je dis que je ne le ferai pas pour un certain nombre de raisons et la première c'est que je n'en ai pas parlé pendant ma campagne présidentielle. Ce n'est pas un engagement que j'ai pris devant les Français je n'ai donc pas de mandat pour faire cela*

et ça compte vous savez pour moi », expliquait-il. Aujourd'hui, le ministre du Travail estime que c'est faire un « *très mauvais procès* » à son patron que de le rappeler à ses engagements. De même qu'il était sans doute très injuste de lui mettre sous le nez sa promesse de ne pas privatiser GDF. Et il serait proprement scandaleux sans doute de lui projeter en boucle « *je serai le président du pouvoir d'achat* ». Un mauvais procès aux yeux d'Eric Woerth, car « *on ne savait pas qu'il y aurait une crise* ». Nous prendrait-il pour des benêts ? La problématique des retraites date d'avant la crise et le besoin d'asseoir les recettes du système par répartition sur un autre partage de la valeur ajoutée ne remonte pas à la crise des bourses mondiales, pas plus qu'à l'éclatement de la bulle Internet. La crise a le dos large quand il s'agit de justifier les pires mesures. Les mesures annoncées vont durcir les conditions d'acquisition des droits à la retraite et vont continuer à faire baisser le niveau de vie des inactifs. Le recul de l'âge de la retraite n'a aucun sens dans un pays où les jeunes ne trouvent pas de travail et où les salariés en fin de carrière sont éjectés des entreprises.

La journée d'action de jeudi dernier a rassemblé un million de manifestants largement soutenus par des séries d'enquêtes d'opinion qui rejettent majoritairement les mesures annoncées. Certains n'ont voulu y voir qu'un enterrement en grande pompe d'un acquis social, affichant un mépris lamentable pour les forces sociales. Ils auraient tort de croire que les salariés lâcheront le morceau. Les syndicats doivent se rencontrer ce lundi pour donner des suites, mais ils ont tous annoncé d'autres rendez-vous...

Retraite : Bruxelles prône un recul général de l'âge



La Commission européenne recommande un recul sensible de l'âge du départ en retraite dans les pays membres, selon un document interne à la Commission cité par le *Financial Times Deutschland* (FTD). Selon le journal, la Commission estime que l'âge de la retraite doit être reculé de manière à ce qu'un actif ne passe pas plus d'un tiers de son temps de vie adulte à la retraite. « Nous incitons les gouvernements à agir de manière responsable et dans le cadre du dialogue social pour faire des réformes du système européen des retraites que nous voulons justement préserver », avait lancé le président de la Commission européenne José Manuel Barroso en février à Madrid.

Thales Avionics : assignation en justice du plan de réorganisation

Le tribunal de Grande instance de Nanterre (Hauts-de-Seine), qui devait examiner vendredi la régularité d'un plan de réorganisation de Thales Avionics, assigné en justice par la CGT et la CGC a renvoyé au 18 juin l'audience sur demande des deux parties. Les syndicats espèrent en effet d'ici-là, que les négociations ouvertes permettront de connaître les justifications économiques de ce plan prévoyant des transferts de postes entre des sites français et vers Singapour. Thales Avionics a présenté en juillet 2009 un projet de transfert d'activités des sites de Meudon (Hauts-de-Seine) et du Haillan (Gironde), vers Vendôme (Loire-et-Cher) et Singapour entre 2010 et fin 2012. En termes d'emplois, cette réorganisation se traduirait par la suppression de 82 postes à Meudon (600 salariés) et de 95 au Haillan (1 000 salariés). A Vendôme, 77 emplois seraient créés et 41 à Singapour. Selon ces syndicats, plusieurs éléments économiques justifiant le projet n'ont pas été remis aux élus du personnel du Comité central d'entreprise et le volet social de la restructuration n'a pas été finalisé, alors que la réorganisation a débuté.



Diplômés Bac + 4 : selon l'Apec, la chute des recrutements est enrayée



L'Association pour l'emploi des cadres a affirmé la semaine dernière que la chute des recrutements de débutants diplômés au moins Bac + 4 est enrayée, même si l'Apec se refuse à « crier victoire ».

En février, elle notait un « attentisme inégalé » craignant que les jeunes diplômés en souffrent le plus, avec un volume prévisible de recrutements de débutants en 2010 (21 000 à 23 000 cette année) « très insuffisant pour les 120 000 jeunes concernés ».

« Les recrutements externes de cadres ont fortement chuté, de 200 000 en 2008 à 145 000 en 2009. Et ce sont, en effet, les jeunes diplômés qui ont payé le plus lourd tribut. Leur part s'est effondrée, passant de 45 000 à 25 000 embauches », a

rappelé jeudi le directeur général de l'association. Selon lui, face à la violence de la crise, les entreprises ont préféré s'assurer des profils très expérimentés. « Reste qu'aujourd'hui on a sans doute touché le fond. La courbe des offres d'emploi cadres a repris une pente ascendante, depuis novembre 2009 » et selon l'Apec, « cette reprise profite plus aux jeunes diplômés ».

Harcèlement chez Euronext : le parquet qualifie l'entreprise comme cas d'école



Les accusations de harcèlement moral sur un salarié de NYSE Euronext dont doivent répondre en justice trois anciens cadres de l'opérateur boursier et l'entreprise elle-même, ont été qualifiées mercredi de « cas d'école » par le parquet qui a décrit un management « *totalelement défaillant* ». Un harcèlement qui a conduit un cadre à se donner la mort à 51 ans, le 20 octobre 2007, sans laisser de message permettant d'expliquer son geste. Après une enquête préliminaire, la branche française de NYSE Euronext ainsi que trois anciens cadres du groupe ont été renvoyés en correctionnelle. Pour la représentante du ministère public, « *tous les agissements qui caractérisent le harcèlement* » sont réunis dans ce dossier. Elle a

notamment décrit, comment, à ses yeux, Pierre-André Dupont avait été « évincé » par rapport aux autres salariés de l'entreprise, « *rétrogradé* » de son poste dont la substance a progressivement été « *vidée, jusqu'au point ultime* » : un changement de bureau, « *à la violence symbolique évidente* », intervenu peu de temps avant son suicide. Cette évolution, a-t-elle estimé, est intervenue sur fond de « *fusion non préparée* » de l'entreprise dotée d'un « *management totalelement et radicalement défaillant* », comme l'avaient expliqué à la barre plusieurs témoins.

Informaticiens SNCF : « stop à la razzia d'IBM »



Quelque 300 informaticiens de la SNCF se sont rassemblés mercredi devant le siège de la SNCF à Paris pour dire « stop à la razzia d'IBM » qui monte une co-entreprise avec la SNCF pour prendre en charge les services informatiques de la distribution des billets, l'affichage en gare et jusqu'à la sécurité des circulations. La SNCF a annoncé mi-janvier qu'elle allait s'allier avec IBM pour créer une filiale (Stelsia), dans laquelle elle aurait 51 % des parts et qui sera chargée des services informatiques de l'entreprise ferroviaire publique. Les syndicats CGT, SUD-Rail, CFDT et Unsa, qui appelaient les salariés de l'informatique de toute la France à ce rassemblement réclament au patron de la SNCF de conserver « *la maîtrise de tous ses systèmes d'informatique* ».

TNS Sofres : des précaires privés de leur contrat demandent un plan social

A l'appel des syndicats CGT, FO et CGC, une trentaine de salariés de TNS Sofres en charge des enquêtes de La Poste ont déclenché mardi une grève illimitée.

Ils exigent que la fin de leur contrat débouche sur un plan social, tandis que pour contourner la loi et éviter de faire un plan social, la direction a échelonné la fin des contrats sur plusieurs mois. Dans le cadre de la convention collective du secteur, 21 des 26 salariés concernés par les contrats avec La Poste accumulent des contrats temporaires depuis plus de deux ans et 12 d'entre eux depuis plus de dix ans.



Enseignants de BTS : non-défrayés en 2009, ils entament une grève des examens

Des enseignants de BTS ont entamé une grève des examens et manifesté mardi à Paris pour réclamer le remboursement de frais qui leurs sont dus depuis la session d'examens 2009. Afin de ne pas évaluer leurs propres élèves, les professeurs chargés des examens sont envoyés dans d'autres académies que celles où ils enseignent. Les frais occasionnés en 2009 (déplacement, hébergement, restauration...), pris en charge par les enseignants, ne leur ont toujours pas été remboursés. Certains ont décidé de ne pas corriger les copies des épreuves écrites de la session 2010, actuellement en cours.



Enseignement Supérieur : des créations de postes plutôt que le Grand Emprunt !



Le mardi 1^{er} juin, au moment où le gouvernement annoncera la rigueur pour tous les salariés, aggravant la pénurie pour le service public d'enseignement supérieur et de recherche et confirmant des suppressions d'emploi dans l'ensemble de la Fonction publique, Valérie Pécresse présentera officiellement l'opération Grand Emprunt, à la Sorbonne.

Le Grand Emprunt n'empêchera pas la rigueur ni les suppressions d'emplois dans la recherche publique et l'enseignement supérieur. La baisse générale des crédits de fonctionnement servira à payer les intérêts du Grand Emprunt. Il accélérera le développement

d'un inacceptable système universitaire à deux vitesses. Mais même les universités qui bénéficieront des financements du Grand Emprunt seront fragilisées par l'obligation de passer par des partenariats public-privé.

Les organisations signataires appellent les étudiants et les personnels parisiens de la recherche et des universités à se rassembler le mardi 1^{er} juin à 14 heures place de la Sorbonne.

Au moment où des dizaines de milliers de salariés précaires, enseignants, chercheurs, ingénieurs, techniciens, administratifs, assurent le fonctionnement des laboratoires et des services, où le gouvernement encourage le développement du Crédit Impôt Recherche et des projets financés par l'ANR, générateurs de précarité, nous rappellerons à la ministre que nous exigeons des créations de postes de fonctionnaires pour permettre la résorption de cette précarité massive. En lieu et place du Grand Emprunt, nous exigeons des emplois et des financements pérennes en quantité suffisante pour l'ensemble des universités et des organismes de recherche.

Signataires :

FSU (SNCS-SNESUP-SNEP-SNASUB), CGT (SNTRS-FERC'Sup), UNSA (Sup'Recherche-SNPTES), SGEN-CFDT Recherche EPST, Solidaires (SUD Recherche EPST-SUD Education-SUD Etudiant), CFTC Recherche, SLR, SLU, UNEF.

Santé : les médecins spécialistes et les médicaments jugés trop chers

Selon un sondage Viavoice pour le groupe Pasteur mutualité, paru mardi dans *Le Parisien/Aujourd'hui en France*, une majorité de Français (70 %) estime que les médecins spécialistes pratiquent des tarifs « trop élevés » et plus d'un tiers d'entre eux ont modifié leur achat de médicaments en raison de leur coût. Les tarifs des spécialistes sont « trop élevés » pour 79 % des ouvriers, une opinion que partagent également 61% des cadres et professions libérales.



ÉTATS GÉNÉRAUX DES PROFESSIONS TECHNICIENNES

JEUDI 23 SEPTEMBRE

Salaires et qualifications, évolution des métiers, place dans l'organisation du travail, reconnaissance professionnelle



Comptables
EXPERTS
TECHNICIENNES
Agents de Maintenance
CONSEIL
INFIRMIÈRES
BESSINATEURS
ETC.

DÉBAT DE 9H30 À 17H - SIÈGE DE LA CGT - 263, RUE DE PARIS À MONTREUIL

Avec la participation d'un DRH d'entreprise, d'un directeur d'IUT,
d'un chercheur du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ)

UGICT CGT 01 48 18 81 25 - ugict@cgt.fr - www.ugict.cgt.fr



Le 23 septembre 2010, l'UGICT-CGT organise des États généraux pour débattre salaires, qualifications, évolution des métiers, rôle et place des professions techniciennes dans l'organisation du travail. Pour en savoir plus :

http://www.ugict.cgt.fr/joomla/index.php?option=com_content&view=article&id=1907:les-professions-techniciennes-en-etats-generaux-&catid=71:qui-etes-vous-technicien-nes&Itemid=90